



Demande d'inscription sur le registre nominatif

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence

Je soussigné (e) :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse : 86210 ARCHIGNY

N° téléphone fixe :

Mobile :

Courriel :

Demande mon inscription sur le registre des personnes vulnérables dans le cadre du plan d'alerte départemental en cas de risques exceptionnels au titre de :

- Personne de + 65 ans résidant à son domicile
- Personne de + 60 ans reconnues inaptes au travail.
- Personne adulte en situation de handicap résidant à leur domicile

(En cas d'absence pendant la période d'alerte, merci d'informer la mairie)

► Si la demande est formulée par un tiers, merci de le préciser ci-dessous :

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Courriel :

► Personnes à prévenir en cas d'urgence :

1 / Nom / Prénom :

Adresse :

N° téléphone :

Courriel :

2 / Nom/ Prénom :

Adresse :

N° téléphone :

Courriel :

► Coordonnées services intervenant à domicile :

- 1/ Nom de l'organisme :
Adresse :
N° de téléphone :
Courriel :
- 2/ Nom de l'organisme :
Adresse :
N° de téléphone :
Courriel :

Cette fiche est à déposer, complétée, en Mairie ou à retourner par voie électronique à contact@mairie-archigny.fr ou par voie postale au C.C.A.S – Mairie d'Archigny – 38 rue Roger Furgé 86210 ARCHIGNY. Vous recevrez un accusé de réception sous 8 jours.

La présente inscription peut faire l'objet d'une radiation à n'importe quel moment sur simple demande écrite de votre part.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Le Maire ou les agents nommément désignés par lui. Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, art. L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles). Le responsable de ce registre nominatif mis à jour chaque année, est le Maire d'ARCHIGNY. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents du service nommément désignés par lui, ainsi que, sur sa demande, le Préfet. Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » et au RGPD, vous disposez de droits d'accès, d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier au C.C.A.S – Mairie d'ARCHIGNY 38 rue Roger Furgé 86210 ARCHIGNY ou par courriel à contact@mairie-archigny.fr . Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

A Le

Signature :